

COURT OF APPEAL OF  
NEW BRUNSWICK



COUR D'APPEL DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK

25-20-CA

B E T W E E N :

E N T R E :

D.O.

D.O.

APPELLANT

APPELANTE

- and -

- et -

C.J.

C.J.

RESPONDENT

INTIMÉ

Motion heard by teleconference:  
The Honourable Justice French

Motion entendue par téléconférence :  
l'honorable juge French

Date of hearing:  
January 19, 2021

Date de l'audience :  
le 19 janvier 2021

Date of decision:  
January 19, 2021

Date de la décision :  
le 19 janvier 2021

Counsel at hearing:

Avocats à l'audience :

D.O. on her own behalf

D.O. en son propre nom

C.J. on his own behalf

C.J. en son propre nom

DECISION  
(Orally)

DÉCISION  
(Oralement)

The motion for an extension of time to perfect the appeal is allowed without costs. The appeal shall be perfected on or before February 25, 2021.

La requête en prorogation du délai pour la mise en état de l'appel est accueillie sans dépens. L'appel doit être mis en état au plus tard le 25 février 2021.